

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

La précaution ridicule

Lorsque en juillet dernier les légations européennes furent assiégées dans Pékin, chacun se demanda comment elles pourraient résister. Elles étaient protégées par des murs de parcs, ce qui paraissait insuffisant contre les canons et les explosifs. La résistance, cependant, fut organisée et efficace.

Il s'agissait de ne plus s'exposer à de tels périls et quand on parla de fortifier le quartier des légations, tout le monde approuva. On comptait qu'un mur solide, quelques bastions, un fossé circulaire suffiraient, mais on comptait sans les ingénieurs.

Les ingénieurs ayant à construire s'en sont donné à cœur joie. Ils vont fortifier le quartier comme ils fortifieraient une ville frontière. Leur projet ne propose rien moins que de faire une brèche dans le mur de la ville, de raser les tours, Kata-Men et Chien-Men, de démolir les camps qui y donnent accès, de déblayer un espace de 150 à 300 mètres tout autour du quartier, de construire des murs, des glacis, des fossés, des pièges à loups, de garnir ces fortifications de canons de siège, de maxims, de casernes pour 2,000 hommes, d'y ajouter des magasins contenant le nécessaire pour trois mois de siège. Tous les monuments publics, ministères et bureaux entre les légations et les murs impériaux devront être rasés, tandis que 11,000 hommes de troupes étrangères tiendront les communications de la mer à Pékin, de sorte que nul chinois ne puisse faire ce voyage sans que les chefs de ces troupes en soient avertis.

Cela est excessif et cela est ridicule. Car de deux choses l'une : ou bien les chinois resteront dans l'état anarchiste où ils se trouvent et ils ne seront pas plus à craindre à l'avenir qu'ils ne le furent dans le passé ; (rappelons qu'il est interdit de leur vendre des armes) ; ou bien ils adopteront les mœurs occidentales et les ambassadeurs n'auront rien à redouter.

En tout cas, on peut se demander, en voyant les singuliers empiétements de terrain que le plan dénonce, s'il n'y a pas sous cet appareil guerrier quelque intérêt, pas guerrier du tout et s'y l'on ne poursuit pas un but réel diamétralement opposé au but apparent et diplomatique. Pour mettre les points sur les i, on peut se demander si l'Allemagne ne veut pas empêcher la Cour de revenir à Pékin, pour justifier une nouvelle campagne, de nouveaux pillages, et finalement s'installer en Chine d'une manière continue. Il est évident que l'empereur ni l'impératrice ne consentiront à rentrer dans un Pékin dominé par les maxims des puissances, et de bonne foi, personne ne pourra les en blâmer.

La France approuvera-t-elle ce plan ?
C. J.

EN CHINE

Informations diverses

On annonce que le prince Tuan et le duc Lan ont été exilés à Siu-Kiang, dans le Turkestan chinois.

Dans son préambule, l'édit qui approuve la condamnation des princes déclare que, pendant les troubles de 1900, les princes et les hauts fonctionnaires s'opposèrent au projet de suppression des Boxers.

« Cette décision mit l'empereur et l'impératrice en grand danger ; c'est la cause de leurs souffrances actuelles. Leur cœur est blessé et leur esprit est indigné ; ils reconnaissent que les châtements précédemment décrétés étaient insuffisants »

Les journaux annoncent que les autorités navales allemandes engagent des pilotes en vue de l'expédition sur le Yang-Tsé.

On dit que les alliés ne retireront aucune de leurs troupes, et qu'il préparent un mouvement qui étonnera la Chine et l'amènera à traiter promptement.

Au Transvaal

Dewet continue

Lord Kitchener télégraphie :

« Prétoria, 18 février, 7 h. 15 soir. — On m'annonce que Dewet continue à se diriger vers le Nord. Il est maintenant à l'ouest de Hopetown ; il va probablement effectuer une conversion vers le Sud-Ouest. Des troupes sont prêtes pour cette éventualité. Les Boërs ont fait dérailler un train entre Veerening et Johannesburg ce matin. Ils ont été repoussés avant d'avoir pu enlever grand'chose du train. Nous avons eu un tué et un blessé. »

L'opinion à Londres

Le conseil municipal de Battersea, l'un des quartiers de Londres, a communiqué au gouvernement la délibération suivante, qu'il vient de prendre :

« Le conseil demande au gouvernement de Sa Majesté, pour l'honneur de l'Angleterre et au nom de l'humanité, de faire cesser immédiatement les hostilités, de rendre aux républicains leurs indépendance et d'offrir aux chefs boërs telles conditions qu'ils puissent honorablement accepter. »

Tentative Hardie contre Kitchener

Les journaux d'hier soir publient la dépêche suivante :

« Prétoria, 19 février. — Hier, à Klip-River, les Boërs ont fait dérailler un train de marchandises qui contenait les bagages de lord Kitchener et qui précédait immédiatement le train de lord Kitchener lui-même. Quatre wagons ont été brisés ; le mécanicien a été tué. La situation n'a été sauvée que par la prompte arrivée d'un train blindé. Les Boërs avaient très bien préparé ce coup de main ; ils avaient même amené des chariots pour transporter le butin, mais la garde du corps de lord Kitchener, survenant avec des wagons blindés, chassa les Boërs. Les pertes anglaises ont été légères. »

CHIQUENAUDES

La belle se rebiffe

La discussion de la loi sur les associations et les congrégations en France, les représentations du drame « Electra » à Madrid, ont produit chez les Espagnols une effervescence qui croît depuis huit jours.

Madrid, Valence, Valladolid, Grenade et Barcelone prennent d'inquiétants états convulsifs. Les pierres partent d'elles-mêmes vers les carreaux des couvents, les moines sont houspillés, et les Jésuites — ô les Jésuites — sont tapés dans leurs repaires comme taupes après moisson.

Pour qui connaît l'Espagne, voilà de sa part un beau geste.

Car elle a depuis longtemps perdu l'habitude de se mouvoir. Son flirt séculaire avec les « révérends » de tout acabit a fait choir sur ses organes moteurs une crasse qui n'a d'égale que celle des moines eux-mêmes.

Aujourd'hui l'idylle tourne mal. La belle se rebiffe.

Et vous en auriez fait autant. Ne parlait-on pas d'agrandir les couvents actuels pour recevoir les immigrants que la France va bientôt expectorer !

L'Espagne va devenir « le dépôt de l'Europe », s'écriait l'autre jour « l'Impartial » !

Bravo, toro.

Et, en lisant le récit de ces faits, j'en sais pourquoi ma pensée se reportait vers « l'éloquent » M. Lerolle. Je le voyais prendre le Sud-Express, voler à Madrid, Valence, partout où la robe de bure se fait secouer.

Dans mon rêve, il servait aux étudiants espagnols une conférence semblable à celles dont il gratifia certains de nos compatriotes.

Et des contradicteurs s'avancèrent qui, eux, n'avaient pas les mains dans leurs poches.....

René MAILLY

INFORMATIONS

Mort d'Armand Silvestre

Le poète Armand Silvestre est mort mardi soir à 7 heures et demie à Toulouse, dans la maison même où s'était écoulée sa première enfance.

Armand Silvestre naquit à Paris en 1837 ; en 1857, il entra à l'École Polytechnique. A sa sortie de l'école, il s'occupa exclusivement de littérature.

L'œuvre que laisse l'exquis poète qui a chanté si admirablement Toulouse, sa patrie d'adoption, est considérable.

Volumes de vers, théâtre, livrets d'opéra, romans, contes, nouvelles et articles de journaux, dans tous les genres Armand Silvestre se montra un maître.

Sa mort est une grande perte pour la littérature française.

La détention préventive

M. Monis, garde des sceaux, et M. Mougeot, sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, accompagnés de M. Malapayre, directeur du personnel et du cabinet au ministère de la justice, se sont rendus au Palais de justice.

Le garde des sceaux venait pour compléter la série des mesures déjà prises par lui pour abrégé la détention préventive et étudier sur place le fonctionnement du petit parquet, où sont amenés tous les individus arrêtés à Paris, et à se rendre compte des améliorations nouvelles et pratiques qui pourraient être apportées à ce service.

Parmi les mesures prévues, il en est une qui nécessitait la présence de M. Mougeot, et qui a trait à l'extention de la franchise télégraphique aux juges d'instruction. Cette réforme, qui sera très prochainement faite, aura pour conséquence de mettre à même le magistrat de se procurer, dans un délai très court, parfois deux ou trois heures, le document lui permettant de statuer sur la mise en liberté ou le renvoi devant la justice de la personne arrêtée.

Une montagne qui s'écroule

Une terrible catastrophe menace les habitants du val de Travers, la pittoresque pe-

tite vallée du Jura suisse. A Noiraigue, est exploitée une carrière de ciment et de pierres meulières dont les trous de mine et les galeries s'enfoncent fort avant sous terre. Il y a quelques jours, on entendit sortir des profondeurs de la montagne un bruit sourd pareil à un roulement de tonnerre. Les charpentes en bois qui soutiennent les galeries se brisèrent et des éboulements considérables se produisirent.

Les ingénieurs et les géologues, consultés sur les causes de ce phénomène, estiment que la montagne, au pied de laquelle se trouvent les carrières et qui représentent une masse de rochers et de terre de plus d'un million de mètres cubes, vacille sur sa base et tend à se déplacer. Il est à redouter, d'après eux, qu'elle s'écroule dans la vallée dès que se produira le dégel. Les conséquences d'une telle catastrophe, qu'il n'est pas possible de conjurer, seraient incalculables. La route, le chemin de fer, les villages qui se trouvent dans la vallée seront anéantis. Il est même probable que la petite rivière qui coule au fond du val de Travers sera détournée de son lit et inondera la contrée avoisinante.

Drame affreux

Un drame affreux a mis en émoi, dans la soirée de samedi, la commune de Châteaumeillant (Cher). Un nommé Desabres, cultivateur, âgé de quarante ans, demeurant au hameau de Beaumerle, a saisi sa petite fille, âgée de deux ans et demi, puis, s'armant d'une serpe, malgré les pleurs et les cris de l'enfant, effrayée par les regards et l'attitude de son père, il appuya la tête de la pauvre petite sur un billot, l'y maintint et lui coupa le cou.

Son crime commis, ce père dénaturé prit la fuite ; il erra dans les bois des environs, et ce n'est que le lendemain dans la matinée que le meurtrier fut arrêté.

Aussitôt avisé, le parquet de Saint-Amand s'est rendu sur les lieux, accompagné du commandant de gendarmerie. Le drame, de l'avis du magistrat qui a fait l'enquête, ne peut s'expliquer que par un accès de folie.

On a décidé d'interner Desabres à l'asile de Beauregard, de Bourges, où il sera soumis à l'observation d'un médecin aliéniste.

Une Vendetta à Naples

On télégraphie de Naples : « Un fait des plus dramatiques a mis en émoi le palais de justice. »

En cour d'assises comparait Giacomo Simeoli, âgé de vingt-quatre ans, de la commune de Pianura, accusé d'avoir, au cours d'une dispute au jeu, tué le nommé Antonio Negrini, habitant aussi Pianura.

La salle était bondée d'habitants de ce pays, lesquels, persuadés que Simeoli était coupable, s'étaient laissés aller à des manifestations hostiles pendant que son défenseur plaidait.

L'audience suspendue à midi, les carabiniers firent sortir Simeoli de la cage où sont enfermés les prévenus, pour le conduire à la chambre de sûreté. L'accusé passa au milieu d'une foule agitée ; plusieurs femmes s'élançèrent près de lui, l'insultèrent et lui crachèrent au visage. Pendant que les carabiniers les repoussaient, un tout jeune homme, faisant un bond, plongeait, avec la rapidité de l'éclair, un long poignard dans le ventre de Simeoli, et s'enfuit.

Simeoli blessé à mort, poussa un long cri et roula sur le sol sans connaissance. Pendant qu'on le transportait à l'hôpital, deux gardes, qui s'étaient mis à la poursuite du meurtrier, parvenaient à l'arrêter et le conduire à la questure. C'est un nom-

mé Giovanni, âgé de seize ans, frère consanguin de Negrini, la victime de Simoeli. Il a déclaré qu'il avait voulu venger la mort de son frère »

Prisonniers dans un ascenseur

Deux jeunes gens, MM. Lucien T. et Maurice H., s'étaient bien promis de s'amuser follement, samedi, au bal de l'Opéra. « Y aller en habit noir, comme tout le monde, pensèrent-ils, serait trop banal. Pour être convenables, nous serions forcés de paraître nous ennuyer, déguisons-nous. » Et la journée se passa chez les costumiers en quête de quelque chose de gai. Après de grandes perplexités, les choix se fixèrent, celui de Lucien sur un clown de satin blanc tout pailleté d'or et parsemé de lunes d'argent auxquelles de petits clowns brochés adressaient des sérénades. Une magnifique perruque poudrée de neige et l'or complétait le merveilleux déguisement, avec une fraise mousseuse. Maurice, taillé en Apollon, avait choisi un Arlequin de soie multicolore, collant, provoquant, vainqueur.

A minuit, les deux amis étaient revêtus de leurs costumes, maquillés, parfumés, prêts à toutes les conquêtes. Ils s'en furent chercher un ami qui devait les accompagner au bal et jurer de la vue de leurs triomphes. Rue de la Paix, chez cet ami, tout le monde dormait. Les masques sonnent, entrent, s'installent dans l'ascenseur, l'ami demeurant tout en haut, et tirent la ficelle. L'ascenseur monte lentement. Mais voici qu'il s'arrête soudain, juste entre le pallier du second et celui du troisième. La disposition de l'escalier et celle de la cage de l'ascenseur rendaient dangereuse sinon impossible toute tentative de fuite. Que faire ? Après avoir vainement tiré la corde dans tous les sens pendant une demi-heure et peu disposés à passer la nuit dans cette étrange prison, les deux masques se décidèrent à pousser des appels désespérés.

A leurs cris, tous les locataires de la maison, croyant qu'un assassin ou tout au moins des voleurs étaient dans la maison, accoururent avec des bougies et armés jusqu'aux dents; le concierge brandissant un revolver, bondit dans l'escalier. Ce fut un beau vacarme. Effrayés de cet appareil, les deux amis, de peur qu'on leur tire dessus, n'osaient rien dire et se blottissaient dans l'ombre de l'ascenseur. Enfin des agents, que la femme du concierge était allé chercher, apparurent.

— Messieurs les agents, dirent pitoyablement le clown et l'arlequin, nous sommes enfermés dans l'ascenseur qui ne marche plus ! Nous voulions aller au cinquième !...

Tout s'expliqua alors et chacun rentra son revolver. Mais quand on essaya de tirer les masques de leur situation critique ce fut une autre chanson. Impossible de les délivrer. Il fallut courir au prochain avertisseur d'incendie, faire venir les pompiers avec des cordes et procéder à un sauvetage en règle.

Enfin les masques touchèrent « la terre ferme » de l'escalier. Ils étaient restés deux heures dans la maudite machine ! Ils sont

tout de même allés à l'Opéra et se sont amusés comme des fous.

CHRONIQUE LOCALE

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

M. Costes adresse à ses électeurs la lettre suivante :

Cahors le 16 février 1901

Mes Chers Compatriotes,

La reconnaissance me fait un devoir de remercier les électeurs du canton sud de Cahors qui ont bien voulu, sur mon nom, affirmer, d'une manière si éclatante, leur foi républicaine, et surtout cette vaillante population ouvrière qui m'a donné si souvent, et notamment en cette circonstance, des témoignages de son estime et de sa sympathie.

Je leur adresse ici l'expression de toute ma gratitude et de mon absolu dévouement aux intérêts qu'ils m'ont confiés.

J.-H. COSTES

Conseiller général du Canton Sud de Cahors.

Conférence publique

Nous rappelons que dimanche prochain, 24 février, à 4 heures et demie du soir, M. Delpuch, sénateur de l'Ariège, fera au théâtre de Cahors une conférence sur

Les Droits de l'homme et le Syllabus

M. Costes, maire de Cahors, sénateur du Lot, président d'honneur de la section, présidera cette conférence.

Ponts et Chaussées

Par arrêté préfectoral, M. Couzi, agent-voyer à Vayrac, est nommé en la même qualité à Cahors.

Il est remplacé à Vayrac par M. Fresquet, commis à Gourdon.

Patronage des Jeunes Filles

Dimanche prochain 24 février, à 5 heures du soir, M. Mayer, professeur d'allemand au lycée Gambetta fera une conférence sur « Goethe » au Patronage des Jeunes Filles ouvert à l'école Normale d'Institutrices.

Les fêtes du carnaval

Malgré le froid assez vif que nous subissons depuis quelques jours, les fêtes du carnaval ont donné lieu à quelques divertissements.

Durant ces deux jours, les déguisements étaient assez nombreux, et le soir, les bals assez animés.

Aucun incident d'une gravité quelconque n'a eu lieu.

Le calme le plus absolu a régné parmi la foule des déguisés qui, hélas, diminue de plus en plus.

Terrible incendie

Hier au soir, vers onze heures, alors que tous les bals battaient leur plein, que la foule des danseurs, spectateurs, promeneurs ter-

minaient dans la gaieté cette dernière soirée de Carnaval, les cris de « au feu ! » et la lugubre sonnerie du tocsin se firent entendre.

Le feu venait de se déclarer dans l'atelier de menuiserie de M. Fourès, rue du Portail-Alban.

La foule s'y transporta immédiatement, et quelques citoyens courageux, organisèrent les premiers secours en attendant l'arrivée des pompiers et des soldats.

Quand ceux-ci arrivèrent sur les lieux du sinistre, le feu avait déjà fait son œuvre; en un instant la maison n'était qu'une immense et effrayante fournaise.

Les flammes s'élevaient à une hauteur considérable et d'inombrables flammèches retombaient au loin sur les maisons, sur la place, dans les rues où une foule énorme était massée.

L'eau, par moments, manquait et de plus en plus le feu gagnait, menaçant les maisons voisines, danger que l'on put conjurer, après deux heures de dur travail et au cours duquel les dévouements furent nombreux.

La maison Fourès était totalement la proie des flammes : rien n'a été sauvé.

Ce fut M. Mazières, adjoint au maire, qui, rentrant chez lui, aperçut les flammes et donna l'alarme : déjà l'escalier flambait; les locataires eurent juste le temps de se sauver.

Signalons en outre la conduite de deux braves citoyens, qui se trouvant place des Petites-Bougeries, lorsque sonna le tocsin, s'élançèrent résolument dans la maison d'où s'échappaient d'irrésistibles gerbes de feu, une vieille femme disait-on n'avait pu se sauver et était restée dans une chambre du deuxième étage. Après avoir parcouru toute la maison, ces courageux sauveteurs ne trouvèrent rien; mais quand ils voulurent repartir, les flammes les environnaient.

Aveuglés et suffoqués par la fumée, pendant que l'un s'élançait vers la porte, l'autre passait par la fenêtre sur le balcon situé au premier étage, et s'élançait dans la rue.

Un cri de frayeur et d'angoisse s'échappa de toutes les poitrines : le malheureux s'abattit sur le pavé; relevé aussitôt il fut conduit dans une pharmacie où il reçut les premiers soins, à cette heure, nous sommes heureux d'apprendre que le courageux citoyen, qui a failli être victime de son dévouement, n'est guère blessé, et que son état est des plus satisfaisants.

A 2 heures du matin, tout était terminé; de la maison incendiée il ne restait que les quatre murs, mais les maisons voisines étaient tout à fait préservées.

Les pertes occasionnées par ce terrible incendie, s'élèvent de 30 à 35,000 fr. elles sont couvertes par des assurances.

Au dernier moment, nous apprenons que les dégâts évalués à 35,000 fr., se décomposent comme suit :

Fourès, propriétaire.....	24,000 fr.
Mlle Laporte, rentière.....	6,000 -
Mme veuve Calvet.....	1,200 -
Mme v° Destrail, (non assurée)	600 -
Alaux Joseph.....	1,500 -
Coudere, voisin.....	400 -

Morte de froid

Dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit et demi, la police fut prévenue par deux soldats qu'ils venaient de voir, en passant sur le pont Valentré, une femme qui paraissait gravement malade.

Les agents Bris et Rossignol se transportèrent immédiatement sur les lieux et trouvèrent en effet une vieille femme assise sur le parapet du pont, complètement engourdie par le froid.

Les deux agents prirent cette malheureuse dans leurs bras et la portèrent à l'hospice, mais en arrivant devant cet établissement elle rendit le dernier soupir.

A l'hospice, elle fut reconnue pour être la nommée Jeanne Pradaude, veuve Fournié, âgée de 60 ans et demeurant rue Nationale, 48.

Cette femme vivait de mendicité et demeurait avec sa fille.

Acte de Courage

Mercredi, vers quatre heures du soir, deux voitures publiques attelées chacune de deux chevaux, descendaient à grand trot la rue du Lycée. Arrivées au niveau du magasin de la Société agricole, les chevaux de celle des deux voitures qui se trouvait la dernière cherchèrent, malgré les efforts du postillon, à dépasser l'autre, qui se trouvait malheureusement trop rapprochée du trottoir du Lycée. Les chevaux de plus en plus emballés montèrent sur le trottoir.

Le choc des roues fit rompre le palonnier de gauche et le véhicule, n'étant plus tiré que par un cheval effrayé, allait causer les plus graves accidents si M. Aymard, employé des contributions indirectes en retraite, âgé de plus de 65 ans, n'écoutant que son courage, ne s'était jeté à la tête des deux chevaux, et avec un sang-froid dont bien des jeunes gens n'eussent peut-être pas été capables, n'était parvenu à les maîtriser après avoir été traîné sur un parcours de plusieurs mètres.

Nous croyons devoir signaler à qui de droit une action qui de l'avis des personnes présentes, mérite une récompense. M. Aymard, est d'ailleurs, si nous ne nous trompons, déjà titulaire d'une médaille d'honneur.

GRAND BIORAMA

Cendrillon, que le Biorama reproduit en ce moment, est bien la plus délicieuse féerie que nous ayons vu jouer à la Gaité et au Châtelet.

Elle nous rappelle le plus charmant conte de Perrault, que nous étions avides de lire, en notre jeunesse, sur une image d'Épinal. Aussi, quoi d'étonnant que Cendrillon fasse faire en ce moment, de belles recettes au Biorama des Allées Fénélon. Mais si les

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 41

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VI

LES INDISCRETIONS DE MARCEL

C'est aux renseignements transmis par cet homme que les Turcs ont dû être sur leurs gardes, quand on a voulu forcer les passages de la Séléide.

— Et cet homme ?

— Cet homme se fait appeler Artaki.

— Quel est cet Artaki ? questionna Botzaris.

Un homme qu'Emprestorios a recueilli en mer et pris sous sa protection, répondit le général en invitant Marco, par un regard, à ne pas insister.

... Je vous remercie, ajouta le général en s'adressant à Marcel... Nous étions déjà fixés sur Bakolas et nous connaissions ses rapports avec Artaki.

— Ah ! fit Marcel.

Le général se levait pour indiquer à Marcel qu'il ne lui restait plus qu'à se retirer.

— J'aime mieux ça, pensait Marcel. J'avais froid au cœur en pensant que, si j'avais parlé, Botzaris n'aurait pas tenté une partie perdue d'avance et qui a coûté la vie à tant de braves

gens... et je suis heureux de pouvoir faire amende honorable au capitaine, que je soupçonnais déjà d'avoir gardé pour lui ce que je lui avais appris.

Lorsqu'il s'était dérobé à la société de Wilhelm, Marcel, en effet, avait mis à exécution le projet qu'il avait arrêté de surveiller Bakolas et Artaki.

Dès la première nuit, il avait vu ce dernier, dissimulé sous un ample manteau, s'introduire auprès du chef albanais. Convaincu dès lors que leurs relations n'avaient pas été brisées par la façon violente dont s'était déroulée leur entrevue au bord du Potimi, le Français s'était promis de pousser ses investigations plus avant.

Il parvint très rapidement à se créer des intelligences dans le campement des toxides, où il se rendit chaque soir, se mettant, sans affectation, à l'abri des regards de Bakolas.

Plusieurs soirées passèrent sans qu'il revît Artaki. Pensant que celui-ci avait dû se charger de quelque nouvelle mission, il trouva le moyen de rencontrer Antonios sans le capitaine, et de l'interroger.

Il n'eut pas de peine à faire parler le maître d'équipage qui lui apprit, dès les premiers mots, qu'Artaki avait, en effet, quitté de nouveau ses amis sans qu'on sût où il était allé.

Marcel perdait donc son temps à monter le guet chaque nuit auprès de Bakolas et, comme c'était une corvée au total désagréable et fatigante, il avait renoncé à se l'imposer plus longtemps.

A vrai dire, quand il s'était arrêté devant

les survivants de la petite expédition conduite par Botzaris, il avait cru qu'il avait manqué gravement à son devoir en n'avisant pas Mavrocordato. Le second départ d'Artaki avait coïncidé avec celui des renforts envoyés à Souli, et si Kourchid avait été mis sur ses gardes, ce devait être par lui, et Marcel imaginait qu'en faisant part plus tôt au général de ce qui s'était passé au bord du Potimi, cette trahison aurait été empêchée.

Les derniers mots de Mavrocordato l'avaient allégé de cette lancinante idée. En outre, ils le dispensaient de continuer sa surveillance. Qu'avait-il à se mêler des agissements de l'un et de l'autre, maintenant qu'Emprestorios et le général étaient prévenus ?

Ce raisonnement n'empêcha pas Marcel de reprendre, le soir même, son poste d'observation auprès de Bakolas, après qu'il eût rencontré Artaki, rentré au camp quelques heures après Botzaris, aussi hâve, déchiré et sanglant que les compagnons de celui-ci.

L'ami d'Emprestorios avait choisi pour revenir l'heure la plus ardente de la journée, celle où chacun, accablé par la chaleur de midi s'abandonnait au repos.

Sans se cacher complètement, il tentait de passer inaperçu, et cette précaution n'échappa pas à Marcel.

— Morbleu ! se dit-il, c'est à se lier. Je ne suis pourtant pas fou. Voici un homme dont le rôle odieux est connu, et on lui laisse toute liberté pour le remplir à loisir; il a l'impudente audace de se représenter ici, et je parierais qu'il ne sera pas plus inquiet cette fois

qu'il ne l'a été après cette fameuse nuit où il a failli étrangler son complice. Que faut-il dont penser ?

Marcel ne s'était pas trompé dans des prévisions. Deux heures plus tard, Artaki, lavé, vêtu d'effets propres, allait et venait dans le camp avec la sereine tranquillité d'un homme qui se sent à l'abri de tout danger.

— Ma foi, tant pis ! décida le Français, j'irai jusqu'au bout... Quel que soit cet Artaki... quelques moyens qu'il ait de fermer les yeux de tous sur ses actes, j'aurai le fin mot de cette aventure. A tout le moins, je veux savoir si je me trompe ou si c'est bien lui qui a fait échouer l'expédition de Botzaris.

Larépulsion de Marcel pour le chef albanais avec qui, chez dame Marthe, il avait eu le commencement de querelle que l'on sait; le souvenir de son batelier assassiné, de Wilhelm et de Julio entraînés en haute mer; enfin la passion qui pousse le chasseur sur la piste du gibier pourchassé contribuaient à créer chez le jeune Français un état d'esprit qui ne lui permettait pas de se désintéresser de Bakolas et d'Artaki.

Une fois de plus, il se rendit dont, après le repas du soir, aux campement des toxides. Assez déçu, il y apprit que Bakolas s'était éloigné, sans escorte dans une direction inconnue.

— Allons ! je les ai manqués, se dit le jeune homme.

Il avait, quelques jours auparavant témoigné le désir de visiter la tente du chef albanais.

(A suivre.)

jeunes y trouvent leur compte, l'enthousiasme des grands est immense à la vue des épisodes de la guerre au Transvaal et aux insuccès des anglais. L'attaque de Spion-Kops, la prise d'un canon par les Brèrs, le Président Krüger à Marseille sont acclamés. Et voilà une étoile de plus au fleuron déjà bien garni, de Biorama.

Demain vendredi à 8 h. 1/2, la Passion, Lourdes, le Triomphe Divin etc. etc. (Notons en passant, que ce spectacle cinématographique ne sera donné qu'une seule fois et qu'il se produit à Cahors pour la 1^{re} fois). Matinée à 4 heures pour les élèves des écoles communales.

Théâtre de Cahors

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est vendredi 22 février que doit être donnée la Représentation de :

LA PASSION

Drame à Grand Spectacle avec Chant.

Nous savons que cet ouvrage a été monté par M. Monti, avec un soin méticuleux, que rien n'a été négligé pour assurer le succès de cette soirée unique, au cours de laquelle on entendra **Les Rameaux** (de Faure) et le **Duo du Crucifix** chantés par M. Villars et Bonniol de l'Opéra-Comique, et M^{lle} Marthem des Concerts Colonne. Aussi nous ne saurions trop le répéter, cette représentation s'adresse non seulement aux familles, mais aussi à tous les amateurs de bon spectacle, et nous désirons vivement que la salle soit comble pour applaudir les excellents interprètes de cette œuvre éminemment saine, morale et artistique.

Arrestation

La police de notre ville a arrêté hier matin pour vol à l'étalage et vagabondage le nommé Rouquiol Paul âgé de 16 ans, natif de Saint-Projet (Lot).

Ce jeune garnement a été conduit devant M. le Procureur de la République qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 21 ET 24 FÉVRIER 1901

Allegro Militaire, Bion.
Si j'étais Roi, (Ouverture) Adam.
Valse Alsaciennes, Wekerlin.
Mignon, (Fantaisie) Thomas.
Ronde des Petits Pierrots, Bosc.

De 3 à 4 heures (Allées Fénelon).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 16 au 21 février 1901

Naissances

Oulié, Marie-Louise, aux Ramonets.
Lacoste, Cécile-Juliette, rue Nationale, 65
Marie-Emilie à la Maternité.
Molinié, Jean-Baptiste-André, rue Jean-Vidal.
Soulié, Juliette, Mathilde, rue de la Merci, 3.

Publication de mariage

Prady, Guillaume-Félix, valet de chambre, et Mons, Marie, cuisinière.

Mariage

Demaria, Jules-Joseph, industriel, et Marcol, Louise-Hortense-Flore, s. p.

Décès

Grimal, Jean-Louis, 18 mois, rue des Boulevards, 16.

Rodrigues, Marcelle-Juliette-Fernande, 5 mois, rue Lastié, 16

Dutour, Marie-Léontine-Aménaïde, religieuse de l'ordre de St Vincent-de-Paul, supérieure de l'Hopital Hospice, 73 ans, célibataire, à l'hospice.

Rayrouse Marie, lingère, 37 ans, célibataire, au couvent du refuge, cours de la Chartreuse.

Périé, Marceline, épouse Lescale, 50 ans, s. p. rue des Soubirous, 14

Bessac, Joseph, cultivateur, 88 ans, rue du Lycée, 12.

Arbouys, Jeanne, couturière, veuve Blanc, 66 ans, rue Bouscarat, 1.

Pradaule, Jeanne, veuve Fournié, 60 ans, s. p. rue Nationale, 48.

Higounet, Jeanne, veuve Bassoul, 87 ans, avenue de l'Abattoir.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÈVÈQUE. — Voici le mouvement de la population en 1900, dans le canton de Puy-l'Évêque.

	Naissances	Décès	Mariages	Divorces
Puy-l'Évêque.....	29	63	7	1
Duravel.....	13	24	5	»
Floressas.....	7	8	4	»
Grézels.....	5	11	4	»
Lacapelle-Cabanac.....	0	3	3	»
Lagardelle.....	2	3	3	»
Mauroux.....	7	18	7	»
Montcabrier.....	14	8	8	»
Pescadoires.....	2	3	3	»
Prayssac.....	26	48	10	»
St-Martin-le-Redon.....	6	10	6	»
Sérignac.....	4	10	4	»
Soturac.....	14	16	4	»
Touzac.....	4	9	1	»
Vire.....	4	10	3	»
Totaux.....	137	244	72	1

Constatation navrante : le nombre des décès dépasse de 78 pour cent le nombre des naissances pour l'année 1900 dans le canton de Puy-l'Évêque.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Bal. — Le bal organisé par les conscrits de la classe 1900, qui avait été remis à une date ultérieure, par suite de la mort de leur camarade Fréjaville, quartier-maitre de la marine, aura lieu dimanche prochain 24 février, à huit heures du soir, dans la grande salle de l'Eden Théâtre. Cette soirée promet d'être des plus brillantes.

— *Enore un vol.* — Dans la nuit de lundi à mardi, un vol des plus audacieux a été commis au préjudice de M. Henri Calmon, négociant en vins, allée Victor-Hugo. Des malfaiteurs qui devaient probablement

connaître les lieux, se sont introduits par escalade dans son jardin et ont dévalisé le poulailler attenant à la maison d'habitation. Plainte a été portée.

Chez nos voisins

SAINT-JULIEN-AUX BOIS, (Corrèze). — *Accident mortel.* — Un jeune homme de dix-sept ans, le nommé Jabiol, fils du cantonnier de Saint-Julien, vient d'être victime d'un accident dans des circonstances assez bizarres.

Se disposant à couper du pain, il s'est armé d'un fort couteau et a voulu ouvrir le tiroir d'une grosse table de cuisine où se trouvait le pain ; le tiroir mal fermé a d'abord résisté puis a cédé tout d'un coup sous les efforts du malheureux jeune homme qui entraîné et ne pouvant retenir son mouvement, s'est plongé dans le bas ventre le couteau qu'il tenait à la main, la pointe tournée vers lui.

Tous les soins qu'on lui a prodigués ont été inutiles et Jabiol a expiré à peine un quart d'heure après l'accident.

BULLETIN FINANCIER

Le marché n'a pas présenté beaucoup d'intérêt, les affaires du reste ont été assez calmes. On s'en rendra facilement compte à la comparaison des cours pratiqués aujourd'hui avec ceux cotés dans les séances précédentes.

Le 3 % à 102,30 et le 3 1/2 % à 102,95 n'ont pas varié d'une clôture à l'autre. Les actions des établissements de Crédit sont fermes quelques-uns en avance même ; le Comptoir National d'Escompte est à 582 ; le Crédit Foncier à 670 ; le Crédit Lyonnais en hausse de 5 fr. cote 1113 ; la Société Générale est demandée à 617.

Peu de changement dans la tenue des Chemins français. Le Lyon clôture à 1812 ; le Nord à 2330 ; l'Orléans à 1755.

Le Suez à 3712 est sans changement. Les fonds étrangers se retrouvent. L'Extérieure à 72,30 ; l'Italien à 95,80 ; le Portugais est demandé à 25,05 ; le Russe 3 % 1891 revient à 87,25.

Le Turc D se traite à 24,65 et la Banque Ottomane à 553.

LES HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'**Elixir de Virginie**, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr 50, franco.

auxquelles elles était accoutumée, et elle retira sa main avec un sentiment qui était, à la honte de sa hardiesse militaire et de son éducation de caserne, bien proche parent d'un mouvement de timidité.

— Dame ! faut pas me blaguer ! je ne suis pas une dame de la Cour, mon brave ! — s'écria-t-elle à la hâte, presque avec pétulance pour dissimuler cette faiblesse inattendue ; puis pour donner de la valeur à cette déclaration et revendiquer sa renommée militaire, elle se balança légèrement sur le rebord de pierre et s'élança avec l'agilité souple et aisée d'un jeune chat sauvage, par dessus la tête de Cecil et par-dessus les têtes des gens qui passaient, sur le rebord de la maison en face, une boutique de marchand de vins très basse, dont l'étagère supérieure touchait presque les murs inclinés des vieux bâtiments moresques sur lesquels elle était perchée.

Les personnes qui passaient dans la rue regardaient d'un air étonné et ébahi ce bond d'une fenêtre à l'autre, pendant qu'elle voltigeait au-dessus de leurs têtes comme un oiseau d'Oran aux ailes bleues et rouges, puis elles se mirent à rire en voyant ce que c'était.

— C'est Cigarette ! grommela un Turco indigène. — Ah ! ah ! c'est certainement le diable qui est son père !

— Bien sûr ! s'écria l'Enfant du Drapeau en le regardant ; — et c'est un très beau père, que je ne tourmente pas. Mais je lui ai dit de te prendre, Ben Arslî, la première fois que tu dépourras un blessé ; ainsi fais attention... il pourra bien ne pas attendre longtemps.

CLAIR COMME LE JOUR.

Toutes espèces de preuves établissant la supériorité de l'Emulsion Scott.



Fillette CHABOT

Il n'y a qu'une seule forme en laquelle l'huile de foie de morue puisse être efficace pour les enfants souffrant de mauvaise digestion. Depuis bien des années, la science médicale avait reconnu les bienfaisantes propriétés de cette huile, même dans les cas les plus graves de troubles digestifs ; mais le problème était de savoir comment utiliser au mieux ces propriétés. La preuve que ce problème est maintenant résolu, est aussi claire que le jour. Vous la trouverez révélée dans cette lettre.

Douvaine (Hte-Savoie), le 20 juin 1899.

Messieurs, je tiens à venir vous remercier des excellents résultats que l'Emulsion Scott a produits sur l'état de santé de ma fillette. A l'âge de deux mois, cette enfant fut atteinte presque simultanément de la diphtérie, d'une inflammation d'intestins, et de la cholémie.

Ces diverses affections avaient amené une telle perturbation dans son organisme, que notre pauvre fillette ne pouvait rien digérer, qu'elle vomissait les plus petites quantités de lait que nous cherchions à lui faire absorber et son état de faiblesse était tel que nous nous attendions chaque jour à un dénouement fatal.

Sur les conseils d'une voisine, nous fîmes prendre l'Emulsion Scott à notre enfant et, à notre grande joie, elle, qui ne pouvait accepter aucun aliment, accepta et digéra parfaitement l'Emulsion Scott ; nous continuâmes donc très régulièrement l'emploi de cette bienfaisante préparation dont les effets furent tels que notre fillette actuellement âgée de dix mois marche seule, se porte à merveille et fait l'étonnement de tous ceux qui ont été à même de se rendre compte des merveilleux résultats obtenus par la bienfaisante Emulsion Scott.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués. M. Chabot.

La raison pour laquelle l'Emulsion Scott est si bienfaisante, en rétablissant le pouvoir digestif, c'est qu'elle ne fatigue pas l'estomac et les intestins et, de fait, se trouve absorbée dans le sang sans effort de digestion. De cette façon, elle donne force et vitalité au système entier et rend les organes digestifs, capables de remplir leurs propres fonctions.

Il n'y a pas d'autre forme d'huile de foie de morue qui puisse faire de même et, en conséquence, prenez soin de n'acheter que la véritable Emulsion Scott portant notre marque de fabrique.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).



L'indigène assez déconfit s'empressa de se dissimuler aussi bien qu'il pût, en jurant, à travers la foule divertie, et Cigarette avec une pirouette aérienne, qui aurait fait honneur à une danseuse et qu'elle exécuta avec désinvolture, à vingt pieds au-dessus de terre, se laissa glisser, une main à près l'autre comme un petit mousse du port, sauta sur une voiture de fourrage qui passait justement au grand trot dans la rue et disparut debout sur les bottes de foin en chantant à la grande satisfaction des tringlons les couplets de Bérenger : *Les Infidélités de Lisette* ; sa petite taille souple et svelte, avec l'or qui brillait sur sa poitrine et les bouts rouges de sa ceinture flottante, se détachait sur le ciel bleu incandescent, sur l'éclat des murailles, au milieu du flux et du reflux de la foule.

Cecil la suivit des yeux avec un certain sentiment de compassion.

— Quel brave garçon il y a dans cette petite amazone ! — pensa-t-il.

Il n'avait pas remarqué la rougeur de son visage, la promptitude avec laquelle elle avait retiré sa main ; elle ne lui inspirait pas beaucoup d'intérêt, presque aucun, même... il s'était aperçu cependant qu'elle était jolie, qu'elle avait une figure malicieuse et mignonne, que tout le hâle du soleil d'Afrique et sa vie dévergondée n'avaient pu ni endurcir ni rendre commune.

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XVII

CIGARETTE DEVIENT FEMME

Cette promesse partait du cœur. Il aurait supporté toutes les humiliations, tous les outrages plutôt que d'entraîner à leur perte ces hommes ardents, invincibles, sans frein, qui avaient marché, dormi, combattu, qui s'étaient couchés à la leur des feux des bivouacs et qui s'étaient élancés à ses côtés, à travers les ouragans brûlants de sable contre l'ennemi du désert.

Cigarette lui tendit la main... cette petite main brune qui, toute mignonne qu'elle était, avait paru si halée et si rude à côté des sculptures d'ivoire délicates et fines qu'il avait découpées, elle la lui tendit avec une bonne grâce séduisante d'enfant et de soldat.

— C'est ça, tu es bon soldat !

Il s'inclina sur la main qu'elle lui tendait avec la courtoisie qui lui était naturelle et la toucha légèrement des lèvres.

— Merci, ma petite camarade, — dit-il simplement, encore sous le coup des pensées que le récit de Cigarette et sa supplique avait

évoquées en lui. — Tu m'as donné une leçon que je ne suis pas près d'oublier.

Cigarette était la plus fouguese petite tapageuse qui eût jamais pirouetté pour le plus grand plaisir d'une dizaine de soldats en manches de chemise et à moitié ivres ; c'était la plus intrépide petite coquette qui eût jamais battu le rappel dans les rangs de ses amants depuis les premiers maréchaux jusqu'aux derniers des conscrits ; elle avait coqueté au loin et au large comme le papillon butine les fleurs sur lesquelles il voltige par une belle journée d'été ; elle acceptait les baisers, si celui qui les donnait était beau, avec autant d'empressement qu'un enfant prend des bonbons au 1^{er} janvier, et en fait d'honneur féminin, de scrupules féminins, de délicatesse féminine, elle ne possédait que des instincts très obscurs et très rudimentaires que la nature avait laissé subsister en très médiocre quantité sur un sol peut-être fertile, mais au milieu de l'atmosphère pestilentielle de la vie des camps.

Elle n'avait jamais baissé les yeux, son visage n'avait jamais rougi, son cœur n'avait jamais palpité pour le plus hardi ou le plus fougues de tous ses amants, depuis les paroles séduisantes à la Lauzun du duc jusqu'aux brutales ouvertures de Pouffe-de-rire ou de Miou-Miou ; elle avait la coquetterie de son sexe unie à l'audace d'un garçon.

Alors seulement, pour la première fois, Cigarette rougit vivement devant ce salut grave, gracieux et respectueux, qui lui était adressé au lieu des grossières et bruyantes familiarités

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (AU 12 NOVEMBRE 1900)

De Paris à Toulouse

		17			5			23(1)			35			1125		
		EXPRESS.			EXPRESS.			EXPRESS.			DIRECT.			OMNIBUS.		
		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	
PARIS.....	départ..	3 10	10 19	8 53	11 15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
LIMOGES.....	arrivée.	1 50	4 40	3 10	9 2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	départ..	3 31	4 46	3 18	9 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
BRIVE.....	arrivée.	6 36	6 34	4 57	12 32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	départ..	6 45	7 1	5 5	1 1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gignac-Cressensac.....	départ..	7 20	—	—	1 38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
SOULLAC.....	arrivée.	7 40	7 37	5 44	1 59	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	départ..	7 45	7 38	5 47	2 3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAZOULÈS.....	arrivée.	7 52	—	—	2 10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	départ..	7 53	—	—	2 11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lamothe-Fénelon.....	départ..	8 9	—	—	2 26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Nozac.....	départ..	8 19	—	—	2 37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
GOURDON.....	départ..	8 31	8 3	6 15	2 50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saint-Clair.....	départ..	8 40	—	—	3 1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Dégagnac.....	départ..	8 51	—	—	3 12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Thédirac-Peyrilles.....	départ..	9 2	—	—	3 24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saint-Denis-Catus.....	départ..	9 13	—	—	3 35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Espère.....	départ..	9 22	—	—	3 45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAHORS.....	arrivée.	9 32	8 39	6 54	3 56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	départ..	9 41	8 45	7 3	4 5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sept-Ponts.....	départ..	9 51	—	—	4 16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Cieurac.....	départ..	10 5	—	—	4 32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Labenque.....	départ..	10 12	—	—	4 40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Caussade.....	départ..	10 45	9 23	7 45	5 15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
MONTAUBAN.....	arrivée.	11 19	9 47	8 10	5 55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
TOULOUSE.....	arrivée.	12 14	10 35	8 59	7 51	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

(1) Le train EXPRESS 23 part de Paris à 9 h. 5. prend des voyageurs de 2^e et 3^e cl. en provenance de Paris et à destination des au-delà de Brive. (Brive exclu).

De Toulouse à Paris

		140 (1)			16			1140-1128			1132			26			1126			1136			40		
		EXPRESS			EXPRESS			OMNIBUS			DIRECT			EXPRESS			OMNIBUS			OMNIBUS			OMNIBUS		
		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.			
TOULOUSE.....	d. 1	2 43	3 18	5 45	8 40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
MONTAUBAN.....	d. 1 50	3 37	4 32	7 30	9 31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Caussade.....	d. —	4 1	5 12	8 11	9 53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Labenque.....	d. —	—	5 53	8 52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Cieurac.....	d. —	—	6 2	9 1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Sept-Ponts.....	d. —	—	6 14	9 13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
CAHORS.....	arr. 2 46	4 38	6 22	9 21	10 30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
	dép. 2 50	4 48	6 40	—	10 36	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Espère.....	d. —	—	6 53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
St-Denis-Catus.....	d. —	—	7 7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Thédirac-Peyril.....	d. —	—	7 21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Dégagnac.....	d. —	—	7 30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Saint-Clair.....	d. —	—	7 40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
GOURDON.....	d. —	5 30	7 55	—	11 16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Nozac.....	d. —	—	8 4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Lamothe-Fénel.....	d. —	—	8 13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
CAZOULÈS.....	d. —	—	8 25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
	a. —	—	8 26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
SOULLAC.....	a. 3 48	5 51	8 34	—	11 37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
	d. 3 49	5 55	8 39	—	11 38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Gignac-Cressens.....	d. —	—	9 9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
BRIVE.....	a. 4 25	6 31	9 44	—	12 14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
	d. 4 30	7	—	—	12 23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
PARIS.....	arrivée.	12 9	4 37	—	9 37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		

(1) Le train 140 ne prend que des voyageurs de 1^{re} classe; il prend exceptionnellement les voyageurs porteurs d'un billet comportant un trajet simple d'au moins 400 kil. ou 2^e classe et 500 kil. en 3^e classe.

(2) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

	Omnibus.	Posto.	Omnibus.
CAHORS.....	6 5	13 50	6 0
Mercuès.....	6 15	1 4	6 44
Arrêt Douelle.....	6 23	1 8	6 48
Parnac.....	6 30	1 15	6 55
Luzoch.....	6 36	1 21	7 2
Castelfranc.....	6 49	1 33	7 15
Arr. Prayssac.....	6 52	1 37	7 18
Puy-l'Évêque.....	7 1	1 43	7 28
Duravel.....	7 8	1 50	7 35
Sotrac-Touzac.....	7 16	1 58	7 43
Fumel.....	7 25	2 7	7 53
LIBOS.....	7 31	2 15	7 53
PARIS.....	41 19	4 37	9 25

De Libos à Cahors

	Posto.	Omnibus.	Omnibus.
PARIS.....	7 51	11 15	7 13
LIBOS.....	7 0	3 8	8 55
Fumel.....	8 0	3 15	9 9
Sotrac-Touzac.....	8 16	3 34	9 45
Duravel.....	8 23	3 44	9 52
Puy-l'Évêque.....	8 30	3 48	9 59
Arr. Prayssac.....	8 37	3 57	10 06
Castelfranc.....	8 45	4 06	10 14
Luzoch.....	8 54	4 15	10 21
Parnac.....	9 0	4 24	10 28
Arrêt Douelle.....	9 8	4 32	10 36
Mercuès.....	9 15	4 41	10 44
CAHORS.....	9 25	4 50	10 51

De Cahors à Capdenac

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
CAHORS.....	7 25	1 27	6 27
Cabess t. halte.....	7 32	1 36	6 36
Acambal.....	7 43	1 47	6 46
Vers.....	7 52	1 53	6 54
Saint-Géry.....	8 1	2 4	7 3
Gondrec.....	8 14	2 17	7 14
St-Cirq, halte.....	8 21	2 24	7 21
St-Martin-Lab.....	8 33	2 36	7 33
Calvignac, halte.....	8 41	2 44	7 41
Cajarc.....	8 53	2 56	7 53
Montbrun, halte.....	9 6	3 0	8 6
Toirac.....	9 16	3 10	8 16
Lamadelle.....	9 29	3 23	8 29
CAPDENAC.....	9 41	3 41	8 50

De Capdenac à Cahors